



**DIAGNOSTIC DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA ZONE
D'INTERVENTION DU PROJET I YEKE OKO DANS LA MAMBERE KADEÏ (RCA)**

Juillet 2021

Présenté par :

- Jocelin GBAGUIDI, Coordonnateur IRAM projet I Yéké Oko
- Ibrahim TIDJANI, Expert Développement Economique, projet I Yéké Oko
- Julie ERCEAU, Chargé de programme Formation professionnelle à l'IRAM

Introduction

Le projet I Yéké Oko, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par un consortium composé de la Croix-Rouge française (CRF), Action contre la faim (ACF), CARE, l'IRAM et Norwegian Refugee Council (NRC) vise, selon une approche territoriale et inclusive et dans une logique transfrontalière, à **contribuer au développement équilibré et durable des territoires touchés par les déplacements de populations issus du conflit centrafricain, en République centrafricaine (RCA) et au Cameroun.**

Dans la recherche d'un développement économique territorial global, il est primordial d'accompagner les populations jeunes dans le développement d'activités économiques attractives et porteuses¹. Pour cela, dans le cadre du projet, la formation professionnelle a été identifiée comme l'un des leviers majeurs pour y contribuer.

À son origine, dans la zone d'intervention de la Mambéré Kadéï, en RCA, le volet du projet porté par l'IRAM avait pour ambition de **développer un parcours de formation professionnelle et d'accompagnement à l'installation à destination des jeunes (hommes et femmes), en s'appuyant sur des structures de formation et dynamiques locales existantes.** C'est dans ce cadre que s'est inscrit le présent travail de diagnostic, réalisé entre les mois de juillet 2020 et avril 2021. Il vise à dresser un état des lieux rapide de l'offre de formation existante dans les communes de Basse Boubé, Ouakanga, Basse Batouri et Basse Mambéré (où intervient directement l'IRAM) et il inclut également l'analyse de l'offre de formation existante à Berbérati. Un dispositif de formation, repéré en amont du démarrage du projet, a fait l'objet d'une enquête et d'une analyse plus poussée. Ce travail est présenté en annexe du présent document.

1.1. L'offre de formation professionnelle dans la zone d'intervention

Le diagnostic de l'offre de formation met volontairement l'accent sur les structures ou dynamiques de formation qui sont encore en activité. Parmi celles-ci on distingue des structures créées par l'Etat, des structures confessionnelles, des initiatives d'ONG et l'apprentissage traditionnel, par des maîtres artisans.

1.1.1. Les structures initiées par l'État

Dans la Mambéré Kadéï, la plupart des centres de formation initiés par l'Etat ne sont plus actifs. C'est le cas du centre **Jeunesse Pionnière Nationale (JPN)** et du **Centre de Formation Pratique et Professionnelle (CFPP)** qui sont délabrés ou ont été réemployés en camp militaire (JPN)².

La seule structure de formation professionnelle créée par l'Etat que l'on peut considérer comme encore active dans la zone est **l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et de l'Emploi (ACFPE)** à travers sa représentation régionale installée à Berbérati. Mais le niveau d'activité fluctue en fonction des projets et des opportunités. Au moment du diagnostic, les moyens humains dont disposaient l'ACFPE de Berbérati étaient toutefois limités (un directeur et deux conseillers) et les activités en veille. Plusieurs projets soutenus par les bailleurs internationaux prévoient toutefois de relancer l'activité de l'Agence dans la zone³. Il est important de noter que l'Agence n'intervient pas spécifiquement sur le secteur agro-pastoral, mais son activité couvre toutefois les métiers connexes et plus largement, les métiers ruraux, en fonction des potentialités économiques et d'emploi des territoires d'intervention.

¹ C'est-à-dire les filières à même de générer de l'activité économique, de l'emploi dans les zones rurales, de nouveaux revenus etc.

² Pour plus de détails sur ces structures, voir notamment Ango Pierre-Blaise, Guironnet Yvan et Lehoux Hugo, 2018, *Redynamisation de la formation professionnelle en milieu rural en République Centrafricaine*

³ Les projets : « Projet d'appui au développement de l'apprentissage » (PADA) et « Maingo Ti a Masseka », soutenus par l'AFD, visent à soutenir la formation professionnelle et l'apprentissage en s'appuyant sur l'ACFPE et/ou en renforçant la présence de l'Agence en province. Ils couvrent notamment la Mambéré Kadéï.

L'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE) est une agence sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle. Son siège et sa principale agence sont situés à Bangui. Elle dispose également d'une représentation dans les principales villes de province, avec des équipes légères, composées de 2 à 3 personnes. Elle doit assurer la continuité entre la formation et l'emploi. Ses missions consistent à : i) Faciliter l'intermédiation entre entreprises et demandeurs d'emplois sur le marché du travail à travers la collecte, le traitement et la production d'informations relatives au marché du travail ; ii) Renforcer les capacités des salariés des entreprises, des demandeurs d'emploi dont les jeunes et faciliter leur accès à la formation par apprentissage.

Les services apportés par l'ACFPE sont différenciés en fonction des publics : Pour les diplômés à la recherche d'emploi, l'ACFPE les forme en techniques de recherche d'emploi dans les filières suivantes : logistique humanitaire, rédaction administrative, administration, entrepreneuriat et informatique. Pour ceux qui ont abandonné les études, l'ACFPE les recense, leur donne des cartes de demandeurs d'emploi et les forme en gestion et création de leurs propres affaires. L'ACFPE travaille en partenariat avec des maîtres artisans à qui elle réfère les jeunes qui veulent acquérir des compétences pratiques dans certains métiers. La formation des jeunes auprès de maîtres artisans dure en moyenne six mois. L'agence apporte aussi un appui technique et financier aux petites et moyennes entreprises. L'ACFPE dispose d'un financement qui lui confère une certaine autonomie. Son budget est essentiellement couvert par la taxe de 2% prélevés sur la masse salariale des entreprises et des ONG. Le fait de payer cette taxe donne droit aux salariés de ces entreprises ou ONG de bénéficier gratuitement des services de l'agence.

Il convient d'ajouter **l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)** et **l'Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage (ANDE)**. Il ne s'agit pas d'organismes de formation en tant que tels mais les deux agences portent une dynamique d'appui-conseil aux producteurs et aux éleveurs en activités. En ce qui concerne les agents disponibles dans la zone d'intervention, on a identifié pour l'ACDA, le Directeur Régional, 1 chef de secteur à Berbérati et 3 conseillers agricole (1 à Berbérati et 2 à Gamboula). Pour l'ANDE, il y a 2 chefs de secteur (Berbérati et Gamboula) et 2 chefs de poste (1 à Berbérati et 1 à Nassolé).

1.1.2. Les centres de formation privés confessionnels

Ce sont généralement l'émanation de projets d'ONG religieuses, qui ont reçu le soutien de l'aide internationale au démarrage. La grosse difficulté de ces centres reste leur modèle économique, qui dépend essentiellement de l'aide internationale et met en péril la pérennité du système. Il y a deux centres émanant d'organisations religieuses actifs dans la zone : le Centre KIZITO et le Centre d'Expérimentation et de Formation Agricole (CEFA) de Gamboula.

Le **Centre KIZITO** est une ONG nationale créée par une religieuse de l'Eglise catholique. Le centre mis en place et dénommé "Sara mbi ga zo" est installé à 8 Km de Berbérati sur l'axe Nola. Les pensionnaires sont originaires de plusieurs localités de la Préfecture. Il offre un espace aux enfants orphelins, récupère les enfants en difficulté avec la loi, les enfants soldats et les aide à suivre une formation professionnelle pour leur insertion dans la vie sociale. L'âge des enfants pensionnaires du centre au moment du diagnostic varie entre 8 et 18 ans. Les domaines de formation sont la menuiserie, la mécanique, l'élevage, la pisciculture.

Le **Centre d'Expérimentation et de Formation Agricole (CEFA)**⁴ est une ONG religieuse nationale à but non lucratif créée à l'initiative de missionnaires évangélistes suédois et américains. Le CEFA est installé à Gamboula et se présente comme un centre de ressources agricoles pour fournir aux producteurs les bonnes techniques agricoles et les ressources dont ils ont besoin pour des fermes plus productives. Le CEFA se veut un lieu pour conduire de la recherche agricole sur des techniques de productions adaptées aux besoins des petits

⁴ Dans le cadre du présent travail de diagnostic, le CEFA de Gamboula a fait l'objet de plusieurs visites et d'un diagnostic approfondi. Cf. fiche détaillée de présentation en annexe.

producteurs. Les modalités de fonctionnement reposent sur : i) un dispositif d'accueil pour la formation, sur le site du CEFA ; ii) un accompagnement pour la pratique et la diffusion des techniques entre producteurs.

Il s'agit de formations continues pour le renforcement des capacités techniques et pratiques au profit de producteurs en activité. Les sessions de formation prennent la forme de séminaires ou journées de formation de 2 jours à une semaine rassemblant des membres de groupements ou de coopératives. Des possibilités de stages ou de formation de longue durée sont aussi offertes. Les formations de courte durée sont les plus courantes et rassemblent un nombre limité de producteurs. Les thèmes sont définis à la carte sur la base des remontées d'informations des superviseurs et animateurs du CEFA à partir des insuffisances constatées ou des besoins exprimés par les producteurs. A la fin de la formation, chaque participant reçoit une attestation ou un certificat de participation à la formation et non un diplôme académique ou professionnel. Un manuel (ou support) de formation, est remis aux participants.

Le public cible est constitué des membres des groupements désignés par leur pairs et autres personnes informées qui ont manifesté un intérêt pour le thème. Aucune participation n'est demandée pour accéder aux formations, de même que pour bénéficier des activités d'appui de l'équipe d'accompagnement du CEFA. Mais des réflexions sont en cours pour instaurer un système progressif de prise en charge de certains frais des participants (repas et déplacement au moins). Pour l'accompagnement à l'installation, un cofinancement du matériel est exigé à hauteur de 50%.

1.1.3. Les initiatives de formation soutenues par des ONG Internationales

Il s'agit principalement de l'ONG **Plan international** qui intervient dans les secteurs de la protection et de l'éducation. En ce qui concerne l'éducation, elle s'occupe des enfants qui ont 11 à 15 ans. La formation professionnelle concerne les jeunes et adultes de 16 à 24 ans. Pour la formation professionnelle, Plan International signe des contrats avec des maîtres artisans ou avec des personnes exerçant l'activité à qui les jeunes sont confiés pour leur formation et leur encadrement. Les métiers prisés sont principalement la mécanique moto, la menuiserie, la coiffure, la coiffure et la restauration.

Comme beaucoup d'ONG, Plan International accompagne les bénéficiaires par l'octroi des kits standardisés d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Nous avons constaté que ces kits ont le désavantage d'être très peu contextualisés et individualisés et ces dynamiques ne semblent pas faciliter l'insertion des apprenants.

1.1.4. Les ateliers de maîtres artisans

Les maîtres artisans offrent une possibilité de formation aux jeunes que les parents leur confient pour l'apprentissage. C'est un type de formation qui touche de nombreux jeunes dans le secteur informel en proposant une voie alternative notamment pour les jeunes non-scolarisés ou déscolarisés. Les métiers qui attirent le plus grand nombre de jeunes sont la mécanique, la menuiserie, la coiffure et la couture.

A ce stade du diagnostic, les opportunités de formation offertes par les maîtres artisans dans la zone d'intervention du projet n'ont pas été approfondies. Elles le seront probablement dans un second temps, en ciblant les filières et les activités qui auront vocation à être soutenues par le projet. En effet, l'offre de formation dite « formelle » dans la zone apparaissant limitée et dans une logique de valorisation des compétences et expertises existant localement, l'équipe mobilisera également les maîtres artisans repérés dans chacune des communes pour contribuer à la formation des jeunes.

Conclusion

Somme toute, les structures de formation fonctionnelles sont très faibles ou quasi absentes dans la zone d'intervention. Seul le CEFA de Gamboula apparaît comme un support de formation fonctionnel, bien que la pérennité de son fonctionnement était en question au moment de notre enquête.

Annexe : Diagnostic du Centre d'Expérimentation et de Formation Agricole (CEFA) de Gamboula

Introduction

Le diagnostic du Centre d'Expérimentation et de Formation Agricole (CEFA) est réalisé principalement par le coordonnateur IRAM du projet I Yéké Oko. Il s'est déroulé entre mars et juillet 2020 suivant trois principales étapes que sont les entretiens avec les responsables du centre et les visites des installations, la production d'une version provisoire du rapport diagnostic suivi des temps d'échange avec les chargés de programme au siège et la finalisation du rapport.

1. Description du centre, gouvernance et infrastructures

1.1. Rappel historique de sa création ;

- Initiative d'évangélistes Américains
- 1998 : démarrage avec un essai de plantation pour agroforesterie
- 06 avril 2010 : CEFA est agréé en qualité d'ONG et reconnu par arrêté N° 040/2010/MPECI/DIRCAB/DGPD/DDC du 06 avril 2010
- 1^{er} octobre 2010 : signature convention de collaboration entre CEFA et gouvernement centrafricain

1.2. Statut du CEFA ;

Une Organisation Non Gouvernementale Religieuse Nationale à but non lucratif ONG

1.3. Vision, mission, valeurs, objectif ;

La vision du CEFA est ***de donner pouvoir aux Centrafricains afin qu'ils puissent donner espoir aux désespérés***. Le CEFA vise à établir un centre de ressources agricoles dans la ville de Gamboula pour fournir aux producteurs, les bonnes techniques agricoles et des ressources dont ils ont besoin pour des fermes plus productives. En plus le CEFA veut l'occasion d'adresser leurs besoins spirituels en partageant l'amour de Dieu avec eux

CEFA servira comme lieu pour conduire de la recherche agricole sur des techniques de productions pertinentes aux petits producteurs. De ce fait, la connaissance apprise au CEFA renforcera les capacités des producteurs pour qu'ils puissent entraîner les autres dans les villages avoisinants pour continuer à passer cet espoir aux autres.

Les **Objectifs** du CEFA sont ;

- Réaliser l'autosuffisance alimentaire
- Améliorer la sécurité alimentaire en qualité et en quantité de produits nutritifs

Pour ce faire, le CEFA se concentre sur 3 secteurs : i) amélioration des légumes, des arbres fruitiers et des produits vivriers, ii) le programme du pâturage et de bétail amélioré, iii) le programme de la préservation de l'environnement, du reboisement et de la formation

- L'amélioration des légumes (produits maraichers), des arbres fruitiers et des produits vivriers
 - Les légumes et produits maraichers : amélioration de la production et du stockage de même que des semences de variétés locales sélectionnées, introduction de nouvelles variétés étrangères
 - Les arbres fruitiers : de nouvelles variétés d'arbre fruitiers seront plantées pour évaluer leur adaptation au sol et au climat centrafricains, démonstration de l'agroforesterie, développement du palmier à huile sélectionné de grande production,

- Les produits vivriers : expérimentation et diffusion de nouvelles variétés et techniques de production, ex : manioc (centre Danforth de St Louis) plus riche en protéine et vitamines, haricot niébé de l'ITA Nigéria
- L'amélioration de la pâture et du bétail
 - La pâture améliorée : production d'herbes et arbrisseaux pour voir les variétés les plus adaptées
 - Amélioration du bétail : introduction d'espèces améliorées de bétail, de chèvres, de moutons de volaille et de poissons pour évaluer la productivité, la robustesse et la résistance aux maladies
 - Neutraceutique : plantes avec une forte valeur thérapeutique connue pour traiter diverses maladies du bétail
 - Soins vétérinaires : établir une clinique vétérinaire pour apprendre aux bergers fulani des méthodes améliorées de diagnostic et de traitement des maladies pareilles à celles de CVM
 - Aquaculture : mise en place d'étangs modèles avec des étangs de réserves où seront mis des alevins et poissons de qualité supérieure qui pourront être distribués aux producteurs intéressés
- La forêt et préservation de la terre : protection intégrale de la forêt qui délimite le site du CEFA par une interdiction de l'abattage des arbres, le reboisement par des essences forestières

D'autres types d'interventions transversales sont prévues : utilisation d'une technologie appropriée avec des matériels, machines et outils fabriqués localement ; mise en place de pépinière d'arbres pour soutenir les autres programmes et pour la vente : fruitiers, essence forestières, palmier à huile, arbres insecticides, arbre pour charbons de bois, etc

1.4. Fonctionnement du centre.

Le CEFA a un Conseil d'Administration (CA) et une direction.

Le CA nomme les responsables de la direction et met fin à leurs fonctions ; il vote le budget, approuve la gestion et adopte les grandes orientations proposées par la direction

La composition CA est la suivante :

- Le/la Directeur/trice
- Le/la Directeur/trice adjoint(e)
- Les spécialistes sécurité alimentaire (1 national et 1 expat)
- Le/la spécialiste élevage
- Le/la spécialiste neutre = > ?
- Une femme de la région de la Mambéré Kadéï
- Un membre d'église Covenant (USA)

La direction est chargée de l'exécution des recommandations du CA, gère les affaires courantes, décide des questions administratives, représente le CEFA devant les autorités politico-administratives, devant la justice et devant les tiers.

Le **personnel actuel** est composé de :

- Un directeur, 1 chef de ferme,
- Une secrétaire,
- Un responsable à la transformation,
- Un responsable du garage,
- 1 superviseur
- 1 animateur,
- 1 berger
- un gardien des poulaillers

Les modalités de fonctionnement et partage sont fondées sur un dispositif d'accueil pour formation sur les sites du CEFA et d'accompagnement pour la pratique et la diffusion des techniques entre producteurs. Quand le CEFA identifie un succès que cela soit un légume, des arbres fruitiers et forestiers ou les petits animaux ou le bétail de qualité supérieure, ils pourront être multipliés pour la distribution. Les semences multipliées seront distribuées aux producteurs des groupements ou coopératives partenaires du CEFA qui sont venus se faire former au CEFA et qui veulent expérimenter les nouvelles techniques. Ils seront appuyés par le personnel d'accompagnement du CEFA pour appliquer les nouvelles techniques. Avec leur succès les fermiers avoisinants adopteront les méthodes et techniques. Cet accompagnement poste formation est réalisé par les animateurs et superviseurs du CEFA.

Les principales contraintes : forte dépendance des partenaires techniques et financiers (Eglises Evangéliques) des USA, pas de formateurs professionnels dans l'équipe permanente du CEFA.

1.5. Public cible/public accueilli et conditions d'accès / processus de sélection ;

Le public **cible** est constitué des **membres des groupements** désignés par leur pairs et **autres personnes informées** qui ont manifesté un intérêt pour le thème.

Rien n'est demandé pour accéder aux formations déroulées jusqu'à présent de même que pour bénéficier des activités d'appui de l'équipe d'accompagnement du CEFA. Mais des réflexions sont en cours pour instaurer un système progressif de prise en charge de certains frais des participants (repas et déplacement au moins).

Pour l'accompagnement à l'installation, un **cofinancement du matériel** est exigé à hauteur de **50%**

1.6. Infrastructures

Tableau récapitulatif des infrastructures

Type	Dénomination	Quantité	Capacité	Observation
Salle de cours	Salle de formation	1	Environ 50 personnes	Nécessité de compléter le mobilier Utilisée en même temps pour la restauration et éventuellement pour des projections le soir
Hébergement	Dortoirs	5 bâtiments de 2 chambres	20 lits	Les douches et toilettes sont externes avec un aménagement sommaire à réhabilité en cas de besoin
	Case de passage	1 bâtiment de 9 chambres	20 lits	Matériels de couchage à compléter Energie solaire et douche interne pour 2 chambres considérées comme chambres des responsables / formateurs Douches et toilettes externes pour la plupart des chambres

Comme autres installations pour servir de support pour les activités de formation, on peut citer l'atelier de transformation, une pépinière de plants, une palmeraie, un site de reboisement avec expérimentation de mise en place de plante de couverture, des étangs piscicoles, un troupeau de bovins et d'ovins, des sites de pâturage, etc.



Salle de formation du CEFA vue de l'intérieur



Salle de formation du CEFA vue extérieure



Vue extérieure du bâtiment A



Vue intérieure d'un dortoir



Vue extérieure de la case de passage



Atelier de transformation



Pépinière : site de production de plants

Les infrastructures sont globalement adaptées pour les 2 sexes seulement faut pas envisager des mixités dans l'occupation des chambres et si possible des bâtiments ; les affectations des toilettes devraient être bien marquées. Les infrastructures sont facilement accessibles aux personnes handicapées car il n'y a pas d'escalier.

Il n'y a pas d'infirmerie dans le centre. Mais lors des formations, un stock de médicaments de première nécessité est mis en place en partenariat avec le centre de santé UEEB de Gamboula 2

2. Pratiques de formation

2.1. Les différents cursus de formation

Pas de cursus de formation défini ; il s'agit de formations continues ou de renforcement de capacités techniques et pratiques. Elles sont déroulées en forme de séminaires ou journées de formation de 2 jours à une semaine au profit des producteurs des villages environnants ou des membres de groupements ou de coopératives. Des possibilités de stages ou de formation de longue durée sont aussi offertes. Le CEFA se dit capable d'ajuster son fonctionnement à chaque catégorie d'apprenant.

Les formations de courte durée sont les plus courantes et rassemblent un nombre limité de producteurs Les thèmes sont définis à la carte sur la base des remontées d'informations des superviseurs et animateurs du CEFA à partir des insuffisances constatées ou des besoins exprimés par les producteurs. Comme thème, on note par exemple : les itinéraires techniques de production (maraichage, niébé, haricot rouge, etc.), la conception et réalisation des étangs piscicoles, mise en place des pépinières villageoises, le compostage, la culture des plants de

couvert végétale, le marketing des produits maraichers, la saponification, la transformation des noix de palme en huile, la production du beurre de cacao, etc.

A la fin de la formation, chaque participant reçoit une attestation ou un certificat de participation à la formation et non un diplôme académique ou professionnel. Un manuel ou support de la formation est remis aux participants.

2.2. Inventaire des expérimentations et des techniques et technologies développées par le Centre

Les quelques expérimentations sont en lien avec les principaux secteurs d'activité et des installations et sites indiqués ci-dessus. On peut citer :

- L'amélioration et sélection de variétés de légumes.
- Les nouvelles méthodes culturales (semis sous couvert)
- L'arboriculture avec l'introduction d'arbres fruitiers
- La mise en place de palmeraie
- Techniques améliorées de production de l'huile de palme
- La fabrication du beurre de cacao.

2.3. Modalités d'accompagnement à la diversification des activités

Les formations sont constituées d'un package : formation théorique – démonstration sur site au CEFA – appui en intrants (matériels et/ou semences) pour l'installation – accompagnement à la mise en pratique et au développement des techniques. L'accompagnement à la mise en pratique et au développement se fait par le superviseur et les animateurs/animateuses du CEFA qui travaillent avec chaque groupement sur son site. Ils s'appuient sur les délégués techniques et autres membres du groupement ayant suivi la formation au CEFA. Des visites d'échanges entre pairs sont organisées pour des partages d'expériences.

2.4. Acteurs / réseaux d'acteurs impliqués dans le centre.

Le CEFA n'a pas établi de lien avec des entreprises mais avec le CRN Centre de nutrition de l'hôpital EEB de Gamboula

En fait la principale cible du CEFA est son réseau de groupements : 26 groupements (de 15 à 30 membres) dont 8 au Cameroun (Miabi, Kentzou et Biti) en 2019. Lors du congrès (réunion de bilan annuel du CEFA), chaque groupement présente ses résultats (productions, difficultés, échecs), ses perspectives et besoins.

Le CEFA est agréé par l'Etat comme ONG. Une convention de collaboration a été signée avec le gouvernement centrafricain en octobre 2010. Ladite convention valable pour trois ans n'a pas été renouvelée depuis lors.

En ce qui concerne les services déconcentrés de l'Etat, l'ACDA et le Cantonnement forestier ont participé à quelques formations comme "auditeurs libres" mais ils n'ont jamais été impliqués dans la préparation et l'animation des formations. Ils sont invités aux réunions annuelles de bilan.

La Commune manifeste un intérêt particulier aux activités du centre. Elle a contribué fortement à la mobilisation des 400 ha de terre constituant le patrimoine foncier du CEFA en facilitant les négociations avec les propriétaires fonciers.

Le CEFA n'a pas une collaboration directe avec des EMF. Mais certains groupements accompagnés ont mis en place des dynamiques AVEC en leur sein. Soit 4 dont 1 accompagné par la CRF.

3. Modèle économique du centre de formation

Le CEFA est subventionné à plus de 90% par une église évangéliste des USA. La plupart des formations déroulées jusqu'en 2018 étaient gratuites c'est même le CEFA qui assurait le déplacement des participants par ces propres moyens. Mais depuis 2019, il est instauré une stratégie de participation par la prise en charge du déplacement par

les groupements, le remboursement intégral des quantités de semences obtenues, le cofinancement du coût du matériel à hauteur 2/3 par chaque groupement.

La grosse difficulté du centre est actuellement ce modèle économique, qui dépend essentiellement de l'aide internationale et met en péril la pérennité du système.

4. Accompagnement et suivi post formation des jeunes

Le centre ne propose pas un accompagnement spécifique pour les jeunes. Les modalités d'accompagnement proposées sont celles indiquées au §2.3.